

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18635 - 72ÈME ANNÉE

9e Congrès : rapport du PCR sur les moyens —4—

La nouvelle organisation du PCR



Elie Hoarau, président du PCR, et Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR, remettent à Jean-Louis Le Moing, représentant du PCF, un panneau rappelant le travail de Paul Vergès à la tête de l'ONERC.

Après l'idéologie, la communication et l'action, le rapport sur les moyens présenté par Philippe Yée Chong Tchi Kan a abordé la question des statuts du PCR. Le 9e Congrès du PCR a décidé d'une nouvelle organisation dont voici le contenu.

“L'ORGANISATION”, justement, c'est le quatrième moyen dont dispose le communiste réunionnais pour mettre en œuvre les orientations adoptées par le congrès.

Les militants, les dirigeants et les élus communistes doivent pouvoir compter sur une organisation qui facilite leurs rôles.

A ce propos la commission politique du congrès propose aux congressistes de remettre à jour l'organisation adoptée au VIIIe congrès. Il est donc suggéré de sim-

plifier les instances, de revenir aux dénominations traditionnelles du PCR et de moderniser leurs relations entre elles et leur fonctionnement.

Nous aurons donc 3 types d'instances :

Les instances territoriales :

Les traditionnelles cellules et sections ; les cellules peuvent être non géographiques, mais les sections sont taillées sur les communes.

Les instances centrales :

Le Congrès, instance suprême du PCR, compose le Comité Central et désigne le Secrétaire Général (sur proposition du Comité Central).

Le Comité Central, le parlement du PCR, qui décide des orientations du PCR entre 2 congrès. Nouveauté : le Comité Central aura un Président et un Bureau qui dirigeront les convocations et les travaux du Comité Central.

Le Secrétariat Général, l'exécutif du

PCR, sera chargé, sous l'autorité du Secrétaire Général, de traduire les orientations du congrès et du Comité Central en action politique. Le Secrétariat Général, gère le Parti et assiste le Secrétaire Général dans ses tâches.

Les instances d'harmonisation et de coordination :

- Les commissions : ce sont des espaces de production de moyens

et d'idéologie qui alimentent toutes les instances (de la cellule au Secrétariat Général).

Il y a des commissions de moyens telles que « finance », « organisation », « communication »...

Mais également des commissions idéologiques qui alimentent la réflexion et la formulation d'idées, telles que « jeunesse », « femme », « international », « économie »...

- Le Bureau Politique : devient une instance essentielle d'harmonisa-

tion idéologique et de coordination de l'action politique.

Le dirigeant principal du PCR reste le Secrétaire Général. Au singulier.

Enfin, nous proposons de conserver la fonction du Président du PCR, qui est une personne d'autorité morale à qui le Comité Central peut confier des missions exceptionnelles qui dépasse l'organisation et les instances du Parti.

La Réunion dans son environnement régional

Il n'est pire aveugle...

En quelques années, Chine et Inde ont frappé d'une radicale obsolescence le mépris des Occidentaux affiché à leur encontre.

Où sont-ils donc ces responsables avisés qui se gaussaient alors des efforts du PCR pour un Océan Indien Zone de Paix ? Ceux qui se moquaient des Cahiers de La Réunion et de l'Océan Indien démontrant, en 1973, que l'Océan Indien deviendrait le nouveau cœur du Monde ?

Où en est la réflexion politique de nos responsables locaux face à ces signaux venus d'Asie et d'Afrique, tandis qu'ils et elles somnoient devant leurs téléviseurs ne s'éveillant que pour commenter les dernières péripéties du match filliono-lepénomacron ? Pitoyable match funèbre célébrant le repliement suicidaire d'un Occident vide de tout projet porteur d'avenir.

Après la guerre économique livrée à l'encontre des anciennes colonies du fait d'un déséquilibre toujours croissant des termes de l'échange, on est passé à la guerre tout court applaudie par tous les gouvernants de l'UE.

Ces mêmes gouvernants, après avoir surarmé des factions rivales, ne s'inquiètent des retombées que

lorsqu'elles les concernent sur leur territoire : exode massif des victimes de ces conflits voulus par l'UE, effroyables holocaustes par noyades en océans Atlantique et Indien et en Méditerranée, rejet des réfugiés, camps de concentration, barbelés aux frontières, exacerbation du racisme à l'encontre des victimes, délitement d'une construction européenne — annoncée à l'origine pour la Paix et le Bien-être des peuples*—, et qui ne sert que les intérêts de la minorité des plus riches, Brexit, isolationnisme états-unien, poursuite de la folle course à l'abîme en reniant les engagements pris aux COP 21 et 22 par le recours toujours croissant aux énergies fossiles.

Et, tandis que ces bouleversements planétaires se déroulent sous nos yeux, la plupart des responsables gouvernementaux, régionaux, départementaux et municipaux, fiers de leurs pouvoirs dérisoires, acceptent de se laisser décérébrer au rythme de débats surréalistes.

Ils ont consenti à s'exclure du lien nous unissant à nos voisins grâce à

la COI. Au co-développement régional avec nos voisins responsables, eux, de leur avenir, ils ont préféré le confort d'un asservissement aux grands chefs parisiens. La laisse est courte, certes, mais la gamelle est pleine à ras-bord de promesses d'aumônes : une poignée d'emplois aidés, une pincée de TVA en moins, une exhortation à l'embauche sans protection de la concurrence extérieure, une incantation de plus en faveur des productions cannière et sucrière, etc.

Et pendant ce temps-là, l'Asie et l'Afrique, confrontées à mille défis, forment toujours plus et toujours mieux leurs jeunes. Et ils sont nos voisins auxquels nos "responsables" offrent l'image d'une Réunion riche et dédaigneuse de son environnement géo-politique. Qui ne voit, s'il n'était pas mis fin à cet aveuglement, que, très rapidement, La Réunion se retrouvera dans une situation d'une extrême difficulté tant elle aura œuvré à son propre isolement ?

Jean

In kozman pou la rout

« Linz sal i lav an famiy ! »

Zot I koné koman d'moun lontan té I trète z'ot linz ? Dizon, an prékosyon. Zot té I èm pa demoun téi oi z'ot linz tro sal sirtou sis é z'ot désou. Mi souvien in vyé madam téi mète son dosou d'vètman épi morès son mari dsi in kord déyèr la kuizine, l'androi lo karo d'kann téi komans, pou pa d'moun oir. Sa sé lo sans prop, mé lo sans figiré alor ? Zot I koné dann tout famiy nana problem épi I ariv mèm kalité zistoir demoun I vé pa fé konète lo moun étranj pars i fo pa la ont i artonm dsi la famiy. Moin pèrsonèl, mi trouv sa in bon prinsip é mi rogrète bien koméla, bann famiy i respèk pi tro prinsip-la : la di la fé I kass lo ségré la famiy é sa moin na orèr. Alé ! mi lès azot kass z'ot tèt la dsi é mi di azot, ni ar trouv pli d'van sipétadyé.

Edito

Enfants de la Creuse : la France commence à assumer

Le 16 février dernier en conférence de presse, la Commission nationale sur l'affaire des Réunionnais de la Creuse a fait un point d'étape sur ses travaux. Elle établit pour le moment à 2150 le nombre d'enfants réunionnais qui ont été arrachés à leur famille et exilés vers la France dans les années 1960 et 1970. Elle rappelle que des institutions ont été impliquées à de nombreux niveaux, aussi bien à La Réunion qu'en France : DASS, préfectures, travailleurs sociaux, associations, institutions religieuses. Dès le départ, la grande souffrance des Réunionnais exilés était connue du ministère des Affaires sociales. Ils étaient notamment victimes de racisme et de maltraitance. La Commission souligne que cette politique « est globalement promue par les autorités politiques et médiatiques de La Réunion, à l'exception de dénonciations sporadiques des milieux d'opposition ». Elle met aussi en évidence les difficultés pour les victimes d'accéder à leur dossier. Enfin, elle souligne qu'une demande forte des exilés est la création d'un lieu de mémoire. La Commission propose donc l'édification d'un tel lieu, des mesures pour favoriser le séjour de ces Réunionnais dans leur pays d'origine, une structure chargée d'être en contact avec les victimes pour faciliter leurs démarches, le rapatriement des corps des personnes décédées en France à La Réunion si c'est le vœu des familles, discuter de l'intégration de la tragédie des « Enfants de la Creuse » dans les programmes d'histoire.

Lors de cette conférence de presse, la ministre des Outre-mer a annoncé des mesures répondant en partie aux propositions de la commission. « La ministre a d'abord désigné Ferdinand Melin-Soucramanien, agrégé de droit public et d'origine réunionnaise, afin d'accompagner juridiquement la Commission. Elle a également annoncé la signature prochaine d'une convention

de partenariat avec la Fédération Nationale d'Aide aux Victimes et de Médiation, l'INAVEM, afin d'accompagner les ex-mineurs dans l'ensemble de leurs démarches juridiques et leur apporter un soutien psychologique individualisé. La ministre a aussi souhaité la création d'une bourse de mobilité, mobilisable tous les trois ans, qui sera gérée par l'Union Départementale des Associations Familiales de la Réunion (UDAF) et qui permettra notamment de financer la part restante des billets d'avion à hauteur de 90 % et 95 % d'un hébergement à La Réunion sur la base de 3 nuitées. Enfin, la ministre a souhaité la mise en place d'un groupe de travail de 10 personnes, qui sera piloté par une personne du Ministère des Outre-mer, pour co-construire les dispositifs, rassemblant associations et personnes engagées ».

Plus de 50 ans après le départ des premiers convois d'enfants déportés, et plus de 45 ans après la révélation de ce scandale d'État par Témoignages, la France a donc proposé quelques mesures concrètes pour commencer à réparer. On peut tout de même s'étonner que concernant le billet d'avion et l'hébergement des « Enfants de la Creuse » qui souhaitent se rendre à La Réunion, l'État ne prend pas la totalité des frais à sa charge, et limite son aide à un voyage tous les trois ans. Car c'est ce même État qui a mis de force ces Réunionnais alors enfants dans des avions pour les expédier en France dans un aller sans retour. Par ailleurs, la création d'un lieu de mémoire et l'intégration de cet épisode de l'histoire de France dans les manuels scolaires n'est pas évoquée. Cela signifie que si cette annonce du gouvernement est une victoire, elle appelle à la poursuite du combat pour que la France assume totalement ses responsabilités dans la tragédie des Enfants de la Creuse.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Oté

Inn-dé nouvèl l'indyanoséani épi lé z'alantour

L'il Rodrig : Sèrz Clair vinkèr in foi ankòr

Dopli lindi 13 févriyé, toulmoun i koné lo rézilta lo zéléksyon dann l'il Rodrigues - in réjyon otonome dann la républik Moris. L'OPR (roganizasyon lo pèp rodrigé) la sort gran vinkèr dovan l'antant Mouvmàn rodrigé+front patriotik. L'avé douz post dann lo zé dann sis sirkonskripsyon : l'OPR la ranport dis post kont 2 pou l'antant. In gran viktoir pou lo dirizan l'OPR. Solman oïla, la viktoir l'OPR sar pa sète-la vi ké pou fé respèk lo prinsip proporsyonèl, gouvèrnman Moris la fé in nouvo loi é sé l'antant ké la gingn sink z'éli siplémantèr dsi la baz lo prinsip proporsyonèl. I fo dir l'antant la gingn 42,5 % lo bann sifraz é lo rézilta final i rétabli in pé la zistis. Si tèlman ké lo rézilta final la pa dis kont dé, mé sé dis kont sète. Sèrz Clair i dékolèr pa é li di li sava domann gouvèrnman rovoir son loi. An atandan Serz Clair i sava fé in nouvo manda konm shèf komisèr pandan sink z'ané.

Shagos : Olivier Bancoult i pous la GB an prosé.

Nout dalon Olivier Bancoult la fé i konféran dé press dann la zourné zédi pou dir li fé rapèl kont la désizyon gouvèrnman britanik pou éloign dénitivman bann shagosien par rapor z'ot péi kont in sèrtin some l'arzan. Dann son konféran Bancoult la déklar lo droi d' rotour bann shagosien dann z'ot bannzil sa i ashète pa é li la krétik in politisien morisien noré fé présyon dsi li pou fé abandone lo droi pou rotourné. Lo group réfiyé Shagos (GRC) la desid port plint dovan la Haute Cour de Londres kont lo gouvèrnman GB. In nouvo konba zidisyèr i komans é nout frèr shagosien avèk l'intansyon fé avans z'ot droi dovan la zistis britanik.

Sésèl : diskour dsi l'éta la nasyon

Lo prézidan Danny Faure i sort pronons son diskour dsi l'éta la nasyon. Dann son diskour li l'anons mète an plas in nouvo ministèr, sète la famiy pou lite kont la drog épi la délinkans. Li l'anons in prozé pou lo koko d'mèr : dabor va défann l'éspòrtasyon lo grin tèl k'i lé, pou dévlop la prodiksyon nasyonnal séséloiz épi fé pèye in taks va sèrv pou in fon pou dévlop Praslin. Li la di galman li la poin l'intasyon déblok lo mémorandome pou fé arèt la konstruksyon bann gran l'otèl omoins ziska l'ané 2020... Bann zournal Sésèl i anons osi l'ansien prézidan James Michel la desid fé in fondasyon pou dévlop lo l'ékonomi bleu pou dévlop l'ékonomi-la tash moiyn vanj kont lo réshofman klimatik épi ède bann zil pou fé lo mèm z'afèr.

Justin